

La réforme de la justice : loi du 23 mars 2019

Vendredi 11 septembre 2020/ 9h30 – 16h30

OBJECTIF :

La loi du 23 mars 2019 est la plus grande réforme de la justice de ces dernières décennies. Elle bouleverse des pans entiers du droit, non seulement en ce qui concerne la procédure civile (suppression des tribunaux d'instance est de grande instance au bénéfice d'un tribunal judiciaire...), mais aussi en touchant profondément des domaines qui concernent la vie d'innombrables justiciables, comme le droit de la famille , les problèmes d'argent (la nouvelle procédure d'injonction de payer), ... Cette journée sera consacrée à la nouvelle organisation des tribunaux ainsi qu'à la procédure civile

DATE : Vendredi 11 septembre 2020 de 9h30 à 16h30

LIEU : CTRC – 100 Bd brune – 75014 PARIS

Tél. : 01 42 80 96 77

FRAIS : 50 € pour les adhérents

100€ pour les non adhérents

* Le déjeuner n'est pas pris en charge par le CTRC.

RESPONSABLE : Mahjouba DARWANE

Seuls les bulletins d'inscription accompagnés du chèque de frais seront pris en compte dans l'ordre de leur arrivée et aucun remboursement n'est possible en cas d'annulation tardive. Un virement est également possible si vous le souhaitez.

La réforme de la justice : loi du 23 mars 2019

Vendredi 11 septembre 2020/ 9h30 – 16h30

Nom du participant :

Association :

Adresse, téléphone personnel et e-mail (indispensable pour pouvoir vous joindre en cas d'annulation tardive) :

.....
.....
.....
.....